RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège
Val de Voise
Gallardon

Le Principal

Affaire suivie par :
Isabelle ALAMICHEL
Tél : 02 37 33 38 20
ce.0280701k@ac-orleans-tours.fr

1 Place Saint-Luc
28320 GALLARDON

Gallardon, le mardi 12 juillet 2022

euroscol

VOYAGE SCOLAIRE FACULTATIF- ANDALOUSIE 2023
Règlement de la consultation et cahier des charges

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

Collège Val de Voise
28320 Gallardon

Représenté par M. Treuillard Alexandre, principal
Comptable assignataire :
Madame Mélanie BIGNON, agent comptable du lycée Jehan de Beauce à Chartres

Article 2 – Mode de passation du marché

Mode de passation du marché :

Marché passé selon une procédure adaptée conformément à la nouvelle règlementation en vigueur depuis le 01 Janvier 2022. Nouveaux seuils qui seront en vigueur pendant deux ans, jusqu'au 31 décembre 2023. Seuil des marchés publics de fournitures et de services de l'état 2020-2021 (139 000 € HT) et 2022-2023 (140 000 € HT).

Modalités d'envoi :

Offres à déposer sous forme dématérialisée sur la consultation du collège Val de Voise correspondant à l'objet du marché et figurant sur la plateforme de publication du site de l'AJI à l'adresse suivante : https://aji-france.com/

Adresse de réception :

Les offres devront être libellées à l'attention du :

Collège Val de Voise
(Marché Voyage Nîmes)
A l'attention de M. Treuillard
1 place St Luc
28320 Gallardon

Article 3– Objet du marché

Voyage pédagogique à la découverte du patrimoine et des traditions de cette partie de l'Espagne, hébergement en famille.

Date : du dimanche 19 Mars au jeudi 23 Mars 2023.

Lieu : itinéraire suivi : Gallardon, Paris aéroport CDGaulles, Séville, Cadix
Point d'arrêt éventuel :

Effectifs : 49 élèves et 4 accompagnateurs

Un devis devra être établi pour chacune des options d'effectifs. L'effectif étant susceptible de subir des variations.

LOT N°1:

Voyage en ANDALOUSIE du 19 au 23 mars 2023

Classe concernées : 2 classes de ***3èmes***. (49 élèves)

Professeurs organisateurs :
Mme Berrué (Espagnol), M. Pion (HG)

Mode de transport : Avion et bus.

Hébergement : En famille.

Programme du séjour :
- 1er jour. Dimanche 19 mars 2023.
Trajet vers l'aéroport de Paris CDG (94kms)
Petit déjeuner libre (à la charge des participants)
Convocation : à l'aéroport Paris CDG, 2h avant le vol à 8h00
VOL PARIS CDG-SEVILLE à 10h05 / Arrivée à Séville 12h30
Déjeuner libre (à la charge des participants)
Prise en charge par un transporteur local
Découverte libre de la Plaza de España et du Parc Maria Luisa
Visite du quartier historique de Santa Cruz
Visite de l'Alcazar
Palais forteresse de style purement mudéjar.

- 2ème jour. Lundi 20 mars 2023.
Petit déjeuner pris à votre hébergement
Excursion « fromagerie et cochons ibériques ».
Avec un guide en espagnol, les jeunes découvrent le processus de fabrication des fromages, parcourent l'élevage de chèvres « floridas », une race autochtone locale et voient également l'élevage de cochons noirs ibériques. Ensuite, ils élaborent leur propre petit fromage qu'ils emmènent en souvenir.
Dégustation incluse de plusieurs fromages et charcuterie ibérique.
Déjeuner panier repas.
Découverte libre de Cadiz.
Initiation au flamenco à Cadiz, dans le centre, en espagnol. A faire à partir de 17h00.
Dîner et nuit dans votre hébergement

- 3ème jour. Mardi 21 mars 2023.
Petit-déjeuner pris à votre hébergement
Spectacle au sein de la Real Escuela del Arte Ecuestre
Déjeuner panier repas
Visite commentée d'une bodega à Jerez de la frontera
Visite guidée d'une énorme et célèbre cave à vins de Xérès.
Dîner et nuit dans votre hébergement

- 4 ème jour. Mercredi 22 mars 2023.
Petit-déjeuner pris à votre hébergement
Visite libre du village de Setenil de las Bodegas
Déjeuner panier repas
Visite libre de Ronda
Sur le trajet retour, arrêt au mirador de Arcos de la Frontera pour un arrêt photo.
Dîner et nuit dans votre hébergement

- 5ème jour. Jeudi 23 mars 2023.
Petit-déjeuner pris à votre hébergement
Visite libre de la Giralda Catedral
Déjeuner panier repas
Convocation : à l'aéroport de Séville, 2h avant le vol à 15h10
VOL SEVILLE – PARIS CDG à 17h10.
Arrivée à Paris CDG à 19h45.
Dîner libre (à la charge des participants)
Trajet vers l'aéroport de Paris CDG (94kms)
Arrivée au collège à Gallardon à 21h00.

Prestations :

L'offre doit prévoir une prestation « tout compris ». Toutes les visites seront prépayées par l'organisme.

Annulation :

L'offre doit prévoir une assurance annulation permettant le remboursement des familles en cas d'empêchement, de maladie …
L'offre doit prévoir une assurance annulation pour le groupe.

Article 4 – Assurance

Les candidats doivent justifier d'une assurance tous risques contractés auprès d'une compagnie agréée, les garantissant contre tous les dommages aux personnes et aux biens liés à l'exécution de la prestation. Cette assurance devra notamment couvrir la garantie responsabilité civile et individuelle, l'assistance rapatriement et la perte de bagages.
En cas d'existence d'une franchise, cette dernière est à la charge intégrale du candidat.

Article 5 – Contenu, présentation et date limite d'envoi des offres

- Présentation de l'offre : l'ensemble des prestations proposées devra répondre aux dispositions légales en vigueur, notamment au regard du code de tourisme.
- Contenu de l'offre : celle-ci devra prendre la forme d'un devis détaillé, en langue française, présentant un descriptif précis des différentes prestations (transport, repas, entrées de musée, visites guidées, ou autres)

- L'offre doit également faire apparaître le prix de base par élève, la part des accompagnateurs et le budget global du voyage.
- Date limite d'envoi des offres : les offres devront être transmises au plus tard le mardi 30 août 2022 à 12h sur la plateforme de publication.

Article 6 – Critères utilisés pour la sélection des offres

Prix	30 %
Qualité des prestations (notamment transport, hébergement)	25 %
Intérêt culturel, pédagogique des visites et circuits proposés	35 %
Présentation de l'offre	10 %

Article 7 – Validité des offres

Les candidats sont tenus par leurs offres à compter de la date limite de dépôt des offres et jusqu'au paiement du solde.

Article 8– Notification et conclusion du marché

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site https://aji-france.com/ vaudra notification du marché au candidat retenu.

Le candidat devra fournir (art. 45 et 46 du code des marchés publics) :
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir
- Une attestation sur l'honneur que le travail sera réalisé par des salariés employés régulièrement au regard du code du travail
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation visée aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail
- L'attestation de capacité à l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes
- Une attestation que l'entretien de la « flotte » est conforme à la règlementation en vigueur.
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile autocariste pour la période considérée
- En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que l'entreprise a satisfait aux obligations fiscales et sociales.
- Une copie de l'inscription au registre du commerce

Le présent marché sera ensuite conclu par la signature d'un contrat entre le collège Val de Voise à Gallardon et le voyagiste à hauteur de ses besoins propres.

Article 9– Mode de règlement et délai de paiement

Le règlement sera effectué par mandat administratif. L'offre devra présenter explicitement le calendrier de paiement.

Le solde sera versé lors de la remise des documents de voyage sur présentation d'une facture via Chorus Pro.

Les factures devront comporter, outre les mentions légales, les indications suivantes :

-la référence au présent marché,
-la référence au contrat,
-les coordonnées bancaires/postales du titulaire au format SEPA.

Le principal,
Alexandre Treuillard.

COLLÈGE VAL DE VOISE
Le Principal
28320 GALLARDON